



## Edito

L'année 2016 ne sera bientôt plus qu'un souvenir, déjà ! Avec elle s'achève l'aventure Co.RAL (Communauté de Communes de la Région d'Albertville) qui a démarré en 2003. Suite à la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale) et sur décision du préfet, une nouvelle communauté d'agglomération va naître au 1er janvier 2017, (cf. article page 2).

Avec des organisations territoriales de plus en plus énormes, communautés d'agglomérations, régions, l'échelon communal de proximité pour Pallud, garde toute sa raison. Toute l'équipe municipale reste vigilante et mobilisée.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **7 janvier 2017 à 18h pour les vœux de la municipalité.**

**James Dunand-Sauthier**  
Maire de Pallud

## Apiculture



### Déclaration de ruches

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2016



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995\*04 est toujours possible.

### Responsable de la publication

James Dunand

Conception Florence Codecco, Régina Charles

### Comité de rédaction

Régina Charles, Patrice Chirouze, Florence Codecco, Christophe Doret

Edité en 350 exemplaires

Siège Mairie de Pallud

Céline Riban apicultrice à Tours-en-Savoie est venue le 7 novembre pendant le temps

périscolaire à l'école de Pallud expliquer comment fait-on le miel. Les enfants ont adoré goûter les différents miels et se sont montrés très curieux de la vie des abeilles, des ruches et de l'apiculture.



## Co.RAL

### Le tri des déchets

Pour que les déchets ne soient plus des déchets !

Le changement d'horaires été/hiver a lieu le jour du changement d'heure national.

### HORAIRES D'HIVER

Déchèteries de Gilly-sur Isère, La Bâthie, Ugine

**Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-17h**

**Dimanche : 9h-12h**

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Une question ? 04 79 10 03 68

Plus d'infos [www.pallud.fr/](http://www.pallud.fr/)

[animateursdutri@coral.fr](mailto:animateursdutri@coral.fr)

Guide du déchet [www.coral.fr](http://www.coral.fr)

### Mairie

2 Route de la Biolle 73200 PALLUD

Tél • 04 79 32 09 50

Fax • 04 79 32 48 72

[mairie@pallud.fr](mailto:mairie@pallud.fr) / [www.pallud.fr](http://www.pallud.fr)

### Secrétariat

Ouvert au public

Les mardis et vendredis de 14h à 19h

### Permanence des élus

Les mardis de 18h à 19h

Les vendredis de 18h à 19h

Rejoignez-nous désormais sur la page Facebook de la commune

<https://www.facebook.com/mairiedepallud>

Retrouvez l'agenda des manifestations sur [www.pallud.fr](http://www.pallud.fr)



## Ecole

**38 élèves**

Rentrée des classes sous des couleurs chatoyantes !

### Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Suite aux attentats de l'été, le Ministère de l'Education Nationale renforce les consignes de sécurité à appliquer dans les établissements scolaires.

L'accueil doit se faire au portail par un enseignant qui vérifie si les personnes qui entrent dans l'école sont bien des parents. Ensuite, l'école est fermée à clé au niveau du préau par un verrou.

La gendarmerie est en relation avec l'école qui devra lui fournir le compte-rendu des exercices d'alerte intrusion.

#### Exercice d'alerte-intrusion

Abordé comme un jeu pour les tout-petits pour les rassurer sans les inquiéter. Il consiste à fermer à clé toutes les portes et les enfants doivent se mettre sous les tables en silence.

#### Activités culturelles

**Les aventures du prince Ahmed**

Pour les CE2-CM1-CM2 (Décembre)

DÔME Théâtre Albertville

**L'enfant au grelot**

Pour les petits (Jeudi 8 décembre)

DÔME Cinéma Albertville

**Et Juliette**

En mai pour les MS-GS-CP-CE1

**Chemins de la mémoire**

Journée de souvenirs sur la deuxième guerre mondiale à Albertville

En mai/juin pour les grands

#### Activités pédagogiques

En novembre la classe des grands a visité la station d'épuration d'Albertville en lien avec leur projet sur l'eau en sciences.



#### Les enfants remercient grandement Nelly

venue partager sa passion de la pâtisserie pendant les TAP.



Ils sont tous rentrés fièrement à la maison avec leurs sachets de petits sablés qui ont ravi les papilles des écoliers comme celles de leurs parents.

## Communauté d'agglomération 2017

**La nouvelle communauté d'agglomération, c'est pour Janvier 2017! Les collectivités territoriales ont dû s'engager dans une nouvelle mutation**

**Le 15 décembre 2016, 4 Inter communautés du territoire ARLYSÈRE fusionnent en 39 communes**

Co.RAL Communauté de Communes de la Région d'Albertville (18 communes)

CCHCS Communauté de Communes de la Haute-Combe-de-Savoie (11 communes)

CCB Communauté de Communes du Beaufortain (4 communes)

Com'Arly Communauté de communes du Val d'Arly (6 communes)

Ses attributions seront la somme des compétences de chaque communauté de communes avec toutefois des domaines supplémentaires et obligations imposés par la loi NOTRe :

Le développement économique, l'habitat et le tourisme (hors dérogations spéciales pour certaines stations); en 2018 elle devrait assumer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations... en savoir plus : lire le compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2016.

Le Territoire de l'Arlysière



## Voirie

Le chemin communal Bois du Coq se refait une beauté ! En effet suite au glissement de terrain du 30 mai 2015, les travaux de réfection du chemin ont démarré le 18 novembre. Cet aménagement améliorera l'agrément des promeneurs dès le mois de janvier 2017.

Le chemin du Chosal a été nettoyé et nivelé.

Le chemin des biches a été nivelé.

La grille chemin de la Régence a été changée.

Afin d'améliorer la sécurité de la traversée du village, la zone d'agglomération est étendue jusqu'au carrefour de Chacroix (fin année 2016)

**Pédibus** Le tracé de cheminement piéton sur la route de Bongain est prévu prochainement.

Pour les propriétaires de terrains dans la forêt du Tall, il convient de venir en mairie pour renouveler l'autorisation de circulation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Matériel



### Un nouvel équipement pour la commune de Pallud

Un tracteur neuf permettra d'assurer plus facilement le déneigement et les différents travaux de débroussaillage sur la commune.

**Réception du tracteur fin mars 2017.**

**Encore un hiver avec le transporteur !**

## Déneigement devant chez soi

### Que faut-il faire ?

**Pour des raisons de sécurité**

Suite au passage du chasse-neige de la commune, il est recommandé aux propriétaires ou occupants, de **déblayer devant chez eux en évitant de repousser la neige sur la voie publique.**

**Les places de retournement ne sont pas des parkings**

**La municipalité remercie toutes les personnes** qui ont participé avec leurs engins agricoles aux premières neiges en l'absence du transporteur communal !

## Bien vivre ensemble

### Aboiements des chiens

Article R1334-31 Code santé publique

Décret n° 2006-1099 du 31 août 2006

art. 1 JORF 1<sup>er</sup> septembre 2006

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soi elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

### A NE PAS MANQUER

**Jeudi 15 décembre à 18h**

Spectacle de Noël / Salle communale

Organisé par les élèves de Pallud

Suivi du marché de Noël

Organisé par le Temps périscolaire

**Venez nombreux !**

## Repas du 11 novembre

51 personnes présentes. Ambiance chaleureuse et sympathique ! Après le repas, la belote ! Un après repas convivial avec un verre de génépi et de la liqueur de framboise, Tout fait maison !

## Cérémonie Du 11 novembre

Nous remercions les institutrices et les Atsems et les enfants pour leur participation.



## Maisons fleuries

10 récompenses ont été remises pour les maisons fleuries.

La commission des maisons fleuries a décidé que la commune de Pallud serait inscrite uniquement au niveau départemental pour l'année 2017. Les participants penseront à s'inscrire sur les listes du conseil départemental (voir en Mairie). La commune ne décernera plus de prix à son échelon. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au concours communal des maisons fleuries durant toutes ces années.

## Paniers de Noël

**C'est avec plaisir, que les élus distribueront à tous nos anciens (âgés de 80 ans et plus), un colis de Noël (par couple) offert par la municipalité, rempli de plein de bonnes choses à déguster en famille ou avec des amis.**

Un moment de rencontre et d'échange très apprécié, en particulier par les personnes ayant du mal à se déplacer. Nous serons heureux de vous rencontrer chez vous, pour un moment d'échange et partager ensemble quelques instants de souvenirs, au cours du mois de décembre. Nous remercions nos anciens qui ont œuvré à faire de notre village un lieu de sérénité, de convivialité et de respect de l'environnement.

**Distribution prévue vers le 10 décembre.**



## Charlottiramisu A la châtaigne et à la poire

Ce gâteau hybride entre la charlotte et le tiramisu se prépare pour les jours de fêtes. Contrairement aux apparences la réalisation est extrêmement simple !

**Préparation :** 1h

**Cuisson :** 25mn

**Repos :** 12h

**Conservation :** 3 jours au réfrigérateur

### Pour 6 personnes

400 g de poires  
230 g de confiture de châtaignes  
ou 180 g de crème de marrons  
20 g de purée de noisette  
100 ml de lait  
30 biscuits à la cuillère

### Pour la déco

30 g de cacao en poudre  
20 biscuits à la cuillère  
3 petites poires  
50 g de sucre  
30 g de confiture de châtaignes  
6 marrons glacés

## Maisons illuminées

Chaque année à Noël, vous êtes nombreux à illuminer et décorer vos façades et jardins qui scintillent pour le plus grand bonheur des petits et des grands. La municipalité vous encourage à continuer et vous remercie de colorer notre village de ces couleurs lumineuses et magiques de Noël !



1 ~ Portez une casserole d'eau à ébullition. Épluchez les poires et retirez leurs pépins. Fendez-les en quatre, puis en lamelles. Faites-les cuire pendant 5 minutes (ou moins si elles sont très mûres). Égouttez-les, disposez-les dans un grand bol et ajoutez 50 g de confiture de châtaignes (ou 30 g de crème de marrons). Réservez.

2 ~ Dans un grand saladier, fouettez au batteur le reste de la confiture de châtaignes, le mascarpone, la purée de noisette et de lait de soja, jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse.

3 ~ Chemisez un moule haut (ou une grande casserole) de papier sulfurisé, en laissant dépasser les bords de 10 cm. Disposez au fond une couche de biscuits à la cuillère (face plate sur le fond du moule), en les serrant bien (complétez les trous avec des morceaux de biscuits). Ajoutez un tiers de la crème de châtaignes, puis un tiers des poires. Renouvelez l'opération 2 fois et terminez par une couche de biscuits.

4 ~ Tapez fortement et à plusieurs reprises le moule sur le plan de travail pour bien tasser la garniture. Recouvrez le tiramisu avec le papier sulfurisé qui dépasse. Disposez une petite assiette lestée d'un poids dessus, puis placez au réfrigérateur pour 12 heures.

5 ~ Démoulez, puis saupoudrez la surface de cacao à l'aide d'une passoire fine. Disposez sur les bords, à la verticale, des biscuits à la cuillère (en les coupant si besoin). Maintenez-les à l'aide d'un ruban.

6 ~ Épluchez la poire (ou pas), fendez-la en 4 et faites-la cuire dans une casserole d'eau bouillante pendant 15 minutes, à feu doux. Égouttez et laissez refroidir. Disposez ensuite les quartiers au centre du gâteau.

7 ~ Préparez le caramel. Faites fondre à feu très doux le sucre de canne dans une petite casserole (sans ajout d'eau). Quand il devient liquide, ajoutez hors du feu la confiture de châtaignes et mélangez vivement. Versez ce caramel sur les poires. Décorez avec les marrons glacés ou autre.

**À savoir :** l'humidité du tiramisu permet aux biscuits à la cuillère de tenir sur les bords, mais si vous le souhaitez, vous pouvez les coller avec un peu de chocolat fondu.

**Recette réalisée et testée par Florence  
Joyeuses fêtes de Noël !**

# Etat civil

## Naissances

05/07 Enaël Deleglise  
 17/09 Loris Paleni Durand  
 20/09 Remy Labrosse  
 30/09 Clotilde Jay  
 05/10 Alan Charlier  
 10/10 Raphaël Durand  
 31/10 Thayron Arnaud-Goddet  
 11/11 Kenan Lemaire

## Mariages

28/05 Christopher Suard et Priscilla Bres  
 30/07 Joël Seguin et Cindy Warin  
 13/08 Thomas Lemaire et Mallory Merlette



## Décès

01/11 Emile Charles Merlette



Vos suggestions, vos anecdotes, vos recettes...  
 Sont les bienvenues !  
 Nous sommes proches de vos préoccupations alors n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour toute démarche ou demande d'information !  
[mairie@pallud.fr](mailto:mairie@pallud.fr)



# Je ne connais plus personne dans Pallud !

Qui de ma génération, ne s'est jamais dit cela ou ne l'a jamais pensé ?

Avant j'allais à l'école, je connaissais tout le monde.  
 Avant, avant...

Mais arrête donc de te plaindre !  
 Personne ne va venir te chercher.

Va à l'école, participe à leur **fête du four**, assiste à leur **fête de Noël**.  
 Va aux **vœux du maire** partager la **galette**.  
 Va au **club des aînés ruraux** (tu en as l'âge !)  
 Va aux **fêtes et voyages** organisés par le **comité des fêtes**.  
 Tu as raison, rien ne sert de se lamenter, il faut participer !

Réflexion d'une Palluraine

# Agenda

## Mairie

- > Samedi 7 janvier 2017 • 18h • Vœux du Maire | Galette  
Salle communale
- > Fin mars 2017 • Repas des anciens  
Salle communale
- > Cérémonie du 8 mai 2017 • 18h  
Monument
- > 23 avril et 7 mai 2017 • Elections Présidentielles  
Pour pouvoir voter aux présidentielles de 2017 et aux législatives 2017, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Il existe toutefois des exceptions dans certains cas particuliers, comme pour les jeunes qui deviennent majeurs entre le 1er mars et le jour de l'élection ou les personnes qui acquièrent la nationalité française après le 1er janvier.

PENSEZ A RÉSERVER CES DATES AMIS CONSEILLÉS !



## Comité des Fêtes de Pallud

- > Dimanche 18 décembre 2016  
Tournée du Père Noël dans les rues du village
- > Samedi 4 février 2017 • Repas dansant  
Salle communale de Pallud
- > Samedi 25 mars 2017 • Concours de belo  
Salle communale de Pallud
- > Juin 2017 • Sortie à la journée  
Date et infos à venir
- > Dimanche 2 juillet 2017 • Repas champêtre  
Forêt du Tall



## Association des Parents d'élèves

- > Jeudi 15 décembre • 18h  
Spectacle et marché de Noël + résultat de la tombola  
Salle communale
- > Dimanche 19 mars 2017 • 12h • Diots/ Crozets (sur réservation)  
Cours de l'école de Pallud
- Fleurs de printemps (sur réservation)
- > Samedi 6 mai 2017  
• Retrait des commandes  
Cours de l'école de Pallud
- > 11 & 12 juin 2017  
• Fête du four  
Chacroix



## Club L'Orée du Tall

- > Vendredi 13 janvier 2017 à 10h • Assemblée Générale  
Salle communale de Pallud
- > Vendredi 10 mars 2017 • Journée récréative loto  
Salle communale de Pallud
- > Jeudi 3 avril 2017 • Journée restau (foie gras Mère Gaud)  
Lieu à préciser
- > Samedi 3 juin au samedi 10 juin 2017 • Voyage blériot-plage  
Baie de somme
- > Juin 2017 • Boules  
Saint-Rémi-de-Maurienne
- > juillet 2017 • Repas  
Lieu à venir
- > Octobre 2017 • Journée restau  
Miolans
- > Samedi 11 novembre 2017 • Repas des anciens combattants  
Salle communale de Pallud